PROCÈS-VERBAL 26° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

TENUE LE 20 OCTOBRE 2010 À l'Hôtel Gouverneur, Île Charron (Longueuil)

1. Mot de bienvenue

Mme Jocelyne Pellerin, *présidente de l'Association*, déclare l'ouverture de l'assemblée annuelle à 10h00. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie M. Claude Tougas, *président de l'Association du territoire Richelieu*, et les membres du comité organisateur, pour l'accueil ce matin. Elle propose de nommer M. Claude Tougas à titre de président d'assemblée. M. Roger Lanoue appuie cette proposition. M. Tougas accepte d'assumer ce rôle et il précise que Mme Pierrette Bernier agira à titre de secrétaire de la réunion, selon l'article 4.8 du règlement interne.

2. Constat du quorum

M. Tougas, à titre de président d'assemblée, souhaite à son tour bienvenue à tous les participants. Il explique que, selon les règlements de l'Association, le but visé de la réunion est de présenter les faits saillants et les états financiers de l'année écoulée, d'élire les administrateurs et de nommer les vérificateurs pour le prochain exercice. Il précise que, selon le règlement 4.1.1, nous avons quorum pour tenir cette assemblée. Pour débuter, il invite chacun des membres du Conseil d'administration à s'identifier et à préciser ses fonctions au sein de l'APRHQ.

3. Adoption de l'ordre du jour

A titre de secrétaire de la réunion, Mme Pierrette Bernier fait lecture de l'ordre du jour. L'approbation de cet ordre du jour est proposée par M. Gérald Robert, appuyé par M. Bernard Régimbault. **Adopté à l'unanimité.**

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 20 octobre 2009

A la demande du président d'assemblée, la secrétaire de l'assemblée, Mme Pierrette Bernier fait lecture du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2009. M. Gilles Bélanger propose l'adoption du procès-verbal tel que rédigé. M. Michel Théorêt appuie cette proposition. **Adopté à l'unanimité**.

M. Louis Laurin apporte une précision à l'article 10.1) La Fondation de la Maison René Lévesque: tel que convenu lors de la rencontre du 20 octobre dernier, l'APRHQ a étudié cette suggestion et il s'avère, pour le moment, qu'aucun site web n'existe pour la Maison René Lévesque; le Ministère des Affaires Culturelles s'implique et l'APRHQ suivra ce dossier.

5. Présentation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 août 2010

Selon les règles de l'Association, M. Michel Fortin, trésorier, présente aux membres les états financiers. Le bilan de l'APRHQ, au 31 août 2010, et l'état des résultats de l'évolution des soldes de fonds et de flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ont fait l'objet d'une vérification formelle par M. Guy Langevin, c.a. et M. Ludger Massey, c.g.a. et présentent fidèlement à tous égards importants, la situation financière de l'Association.

6. Rapport de la présidence

Mme Pellerin précise d'abord que M. Jean-Pierre Dufour ne sollicite pas un autre mandat au sein du Conseil d'administration. C'est à regret que les membres du Conseil d'administration ont accepté cette décision. M. Dufour a été un apport très important au sein du Conseil, notamment en ce qui concerne le dossier des assurances et des nouveaux services.

En 2010, plus spécifiquement, l'APRHQ s'est dotée d'un code d'éthique qui a engendré la mise sur pied d'un comité d'éthique. Le guide de recrutement a été révisé et l'APRHQ a poursuivi sa réflexion concernant la planification stratégique dans le but d'assurer la pérennité de l'Association, de renforcer notre influence auprès des organisations et de rester branché sur les besoins de nos membres.

Mme Pellerin dépose le rapport annuel d'activités, communique les faits saillants de l'année qui s'est terminée la 31 août 2010 et précise que ce rapport, dont copie a été remise aux participants, est aussi disponible sur le site Web.

Mme Pellerin termine en soulignant l'excellente collaboration de MM. Normand Moreau, Aimé Beauchesne et Claude Tougas pour l'organisation de cette assemblée annuelle, manifeste son appréciation pour le travail extraordinaire accompli par ses collègues du Conseil d'administration et remercie tous les bénévoles de leur appui inestimable.

7. Modification – Règlement interne, article 5.5.d)

Une modification à l'article 5.5) du Règlement interne a été approuvée par les membres du Conseil d'administration et doit être entérinée par l'assemblée générale. La proposition suivante est donc soumise aux membres : Autoriser l'ajout d'un point d) à l'article 5.5. du Règlement interne. Ce paragraphe se lit comme suit : « Cesse d'être administrateur toute personne qui peut mettre en péril la crédibilité de notre association à la suite d'un manquement grave au code d'éthique ». M. Claude Rhéaume propose l'adoption de cette recommandation. Il est appuyé par M. Claude Alarie. La proposition est soumise au vote. La proposition est adoptée à la majorité.

8. Ratification des actes des administrateurs

Appuyé par M. Robert Brunette, M. J.Y. Léopold Breton propose la ratification des actes des administrateurs posés au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2010.

9. Election des administrateurs

M. Louis Laurin, membre du comité de mise en candidature, informe l'assemblée que les candidats sortants sont Mme Jocelyne Pellerin, MM. Gilles Duclos, Jean-Pierre Dufour, Normand Moreau et Jean-François Poliquin. A l'exception de M. Dufour qui, tel que déjà mentionné ne renouvelle pas son mandat au sein du Conseil d'administration, les quatre (4) autres candidats ont sollicité un renouvellement de mandat pour deux ans.

En date du 15 septembre 2010, conformément au Règlement interne, une seule candidature a été reçue en remplacement de M. Dufour; il s'agit de M. Michel Bergeron. Aussi, toujours conformément au Règlement interne de l'Association le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes vacants, M. Laurin précise qu'il n'y a pas lieu de procéder à des élections.

10. Nomination des vérificateurs

Appuyé par M. Jean-Jacques Ricard, M. Claude Turbide propose que M. Guy Langevin, c.a., et M. Ludger Massey, c.g.a., poursuivent leur travail de vérificateurs pour l'exercice 2010-2011. MM. Langevin et Massey acceptent ce mandat. La proposition est adoptée à l'unanimité. M. Langevin souligne qu'il serait peut-être le moment, pour l'Association, d'amorçer une réflexion quant à l'identification d'une relève.

11. Période de questions

Cette période de questions permet aux membres du Conseil d'administration d'apporter des précisions quant au bien fondé de l'APRHQ, de rassurer les membres sur les perspectives envisagées par rapport à l'évolution des finances et d'apporter des éclaircissements sur les actions posées par l'Association visant l'amélioration de la cause des retraités.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Claude Desjardins, appuyé par M. Richard Lemoyne. L'ordre du jour étant terminé, le président d'assemblée, M. Claude Tougas, accepte la proposition de M. Desjardins et lève l'assemblée à 12h00.

Comité exécutif 2010-2011

Suivant immédiatement la levée de l'assemblée, les membres du Conseil d'administration se sont réunis et ont formé, par élection, le comité exécutif 2010-2011 de la façon suivante :

Présidente, Mme Jocelyne Pellerin Vice-président, M. Louis Laurin Trésorier, M. Michel Fortin Secrétaire, Mme Pierrette Bernier

Administrateurs: MM. Normand Moreau, Aimé Beauchesne, Gilles Duclos

- Session d'information : Les membres du Conseil d'administration et les responsables des comités ont répondu aux questions des participants concernant différents dossiers d'intérêt pour les participants.
- Participants à l'assemblée 2010 (par territoire)

La Grande	3	Matapédia	2	Montréal	75
Laurentides	6	Mauricie	6	Richelieu	53
Manicouagan	2	Montmorency	24	Saguenay	1

Pierrette Bernier Claude Tougas

Secrétaire de l'assemblée

Président de l'assemblée

/pb Le 15 décembre 2010

Note: le cas échéant, dans ce document, le genre masculin prévaut aussi pour le féminin, à moins d'indication contraire.